

Les travaux menés conjointement par le Centre d'analyse stratégique et le ministère de l'emploi (DARES) ont montré que, dans les 10 années à venir, les équilibres sur le marché du travail étaient appelés à se modifier profondément. Sous l'effet des départs massifs des "papy-boomers", le nombre d'emploi à pourvoir chaque année pourrait atteindre en moyenne 750 000.

Paradoxalement, en dépit du niveau élevé du chômage en France, cette hausse du nombre de postes à pourvoir pourrait se traduire par des difficultés temporaires ou durables de recrutement, pour peu que les salariés présents sur le marché du travail ne soient pas en mesure d'occuper les emplois disponibles.

L'encouragement à la mobilité, interne ou externe, des salariés, constitue, pour les acteurs des politiques de l'emploi, l'un des moyens de se prémunir contre la réalisation d'un tel scénario :

- mobilité interne en réponse à la réorganisation de l'entreprise ou à la difficulté de remplacer les salariés qui partent à la retraite ;
- mobilité externe, lorsqu'il s'agit d'attirer de nouveaux profils dans un secteur en développement rapide ;
- mobilité professionnelle et géographique pour prévenir le risque de chômage qui pèse sur certains salariés peu qualifiés dans des secteurs en récession.

Conscients de l'enjeu que représente aujourd'hui la mobilité, sous ses différentes formes, dans les politiques de l'emploi, le Centre d'analyse stratégique et le Conseil d'Orientation pour l'Emploi ont souhaité, dans le cadre des travaux engagés avec les différents acteurs des politiques de l'emploi au sein du groupe Prospective des métiers et des qualifications, mettre l'accent sur l'examen des moyens concrets à la disposition des entreprises, des partenaires sociaux et des acteurs du service public de l'emploi pour susciter et accompagner la mobilité des salariés.

Poursuivant avant tout un objectif opérationnel, cette réflexion s'intéressera aux difficultés que la démarche de mobilité peut susciter (remise en cause des compétences, évolution du cadre de travail, caractère aléatoire des trajectoires de carrière, mobilité géographique...) et aux réponses qui peuvent être apportées, en partant d'études de cas et en croisant les regards et les approches.

C'est l'objectif de ce colloque organisé avec le Conseil d'Orientation pour l'Emploi, en partenariat avec le journal Liaisons sociales.

En raison du nombre limité de places, merci de répondre avant le 19 juin 2006 à l'aide du carton-réponse ci-joint ou par mail à Jacqueline Pierre-Léandre, jacqueline.pierre-leandre@strategie.gouv.fr

L'accès des participants dans l'enceinte du Palais d'Iéna est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité et du carton d'invitation

Attention

Prendre Station TROCADERO (station IENA fermée pour travaux)
ou Lignes BUS : 82 / 63 / 32

Pour tout renseignement :

► **Christine Afriat**

Responsable du groupe "Prospective des Métiers et Qualifications"
christine.afriat@strategie.gouv.fr
Tél : 01 45 56 51 42

Contact Presse :

► **Caroline de Jessey**

Responsable de la Communication
caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr
Tél : 01 45 56 51 37
Portable : 06 21 80 35 63



Conseil
d'Orientation
pour l'Emploi

en partenariat avec



Colloque

Les mobilités professionnelles :
une réponse aux tensions
du marché du travail ?

► Jeudi 29 juin 2006
08 h 15 - 17 h 30

Journée animée par **Denis BOISSARD**,
directeur de la rédaction du journal Liaisons sociales

8 h 15 Accueil des participants

9 h 15 Ouverture par **Jacques DERMAGNE**,
Président du Conseil Economique et Social

Introduction par **Raymond SOUBIE**, Président du Conseil d'orientation pour l'emploi
"Mobilité et sécurisation des parcours professionnels"

Exposé par **Olivier MARCHAND**, chef du département de l'emploi
et des revenus d'activités, INSEE
"Mobilité professionnelle : de quoi parle-t-on ?"

10 h 00

**Les mobilités internes à l'entreprise sont-elles réservées
aux entreprises grandes et prospères ?
Quelles en sont les conditions de réussite ?**

Table ronde présidée par **Daniel ATLAN**, vice-président aux ressources
humaines, Arcelor

Exposé des enjeux par **Christine AFRIAT**, responsable du groupe "Prospective
des métiers et qualifications" (PMQ), Centre d'analyse stratégique

Témoignages :

Philippe VIVIEN, directeur des ressources humaines, AREVA
"Faire de l'intégration et de la mobilité interne une opportunité pour chacun"

Sabine DE CHABANNES, directeur de l'emploi et des compétences, AXA France
"Une grande entreprise face à l'évolution de ses métiers de base :
le cas de l'assurance"

Annick DUMONT, directeur des ressources humaines, Cemex
"Les évolutions internes comme première réponse aux besoins
de recrutement"

Débat avec la salle

12 h 30
Déjeuner libre

14 h 00

Quelles sont les conditions de réussite de la mobilité externe ?

Table ronde présidée par **Annie THOMAS**, présidente de l'UNEDIC

Le point de vue des branches

Exposé des enjeux par **George ASSERAF**, président de la Commission
Nationale de la Certification Professionnelle et du groupe PMQ

Témoignages :

Bruno PELTON, directeur des ressources humaines, Famar
"Un retour d'expérience sur la mobilité interprofessionnelle"

Xavier ROYER, secrétaire général, FORTHAC
"Comment favoriser l'employabilité de salariés dans le cadre d'une mobilité
inter branches : un exemple d'initiative commune à sept branches"

Débat avec la salle

Le point de vue des acteurs territoriaux

Exposé des enjeux par **Christian CHARPY**, directeur général de l'ANPE

Témoignages :

Arnaud DU CREST, directeur du CARIF-OREF, Pays de la Loire
"Construire un projet de mobilité professionnelle locale avec
les partenaires sociaux"

Anne STEFANINI, directeur à l'enseignement, Chambre de commerce
et d'industrie de Paris
"Mobilité dans l'industrie : partager les bonnes pratiques"

Didier CARDON, Vice-Président du Conseil régional de Picardie
"L'accompagnement des mobilités professionnelles dans une logique d'an-
crage territorial"

Débat avec la salle

17 h 00 **Sophie BOISSARD**, directrice générale
du Centre d'analyse stratégique
"Conclusion et mise en perspective de la journée"

17 h 15

Clôture par **Gérard LARCHER**, ministre délégué à l'Emploi,
au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes

Programme

Programme